



COMPT E R E N D U

Réunion du 04 Novembre 2022

Présent-e-s :

Mmes : Emilie FOURNES - Lydie LOZANO - Delphine MONDRAGON - Brigitte SANS
Angélique SOURNAC

SARMAN Valérie, Secrétaire administrative

Mrs : Joël LANOTTE - Raymond NEVEU - Gilbert DUCASSE - Serge DELPY – Patrick
HERNANDEZ - Guy MALBERT - Alain PINAUD - Christian RAYNAUD - Patrick
HUGUET - Paul CORBI - Serge GALIANO - Alain CROUZILLAT -
Raymond LE MANACH - Francis RICARD

Absent-e-s excusé-e-s :

Mmes : Evelyne BAPTISTE - Marie Madeleine CLAMENS

Mrs : Pierre-Noël ARCANGELI - Alain AZEMA - Jean-Bernard VIGNERES -
David CARLE

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Je vous remercie d'avoir répondu présent pour cette sixième et dernière réunion du comité directeur de l'année 2022.

Notre prochaine rencontre aura pour cadre le congrès départemental, à LAVERNOSE, dont nous reparlerons plus tard.

Sportivement, nous en étions restés à la victoire des sociétaires de FENOUILLET lors du championnat de France doublette JP à PERPIGNAN.

Depuis, nous avons eu le plaisir d'enregistrer le titre de champion d'Occitanie, le troisième de la saison, après ceux de Nadège BIAU et de la triplète promotion de Lasbordes. Ce sont les juniors de POINTIS qui l'ont ramené. Ce titre récompense tout le travail fait par ce club depuis longtemps en faveur des jeunes. Ils ont donc participé au CNC jeunes à ST PIERRE LES ELBOEUF. Alain nous fera un bilan tout à l'heure puisqu'il les a accompagnés au titre du CD31. Je tiens à féliciter personnellement Lucas SAGER pour sa sélection au trophée des pépites et celle comme remplaçant du moins de 22 ans du TDV.

La saison n'a donc pas été aussi morose que nous l'avons craint dans un premier temps. Il reste le TDV, pour défendre notre titre, et pour démontrer que nous sommes non seulement un des deux plus grands comités de France en nombre de licenciés, mais que nous avons un potentiel de joueuses ou joueurs de premier plan.

Puisqu'on parle des jeunes, vous avez tous vu et lu que les choses vont changer en 2023. Les championnats départementaux ne qualifieront plus directement au championnat de France, mais uniquement à celui de la région. C'est le championnat de région qui qualifiera un certain nombre d'équipes pour le championnat de France. Le but recherché me semble-t-il est de permettre aux meilleurs de participer à la dernière épreuve. A nous de prouver que nous avons les talents pour y parvenir.

C'est l'occasion pour moi de vous dire que nous sommes en train de mettre en place un partenariat avec le monde scolaire pour présenter notre sport dans les écoles. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Pour la partie administrative, il s'agit de trouver la bonne formule pour que notre nouvelle secrétaire générale puisse effectuer sa mission du mieux possible. Ce ne sera pas une tâche évidente et je tiens ici à la remercier d'avoir accepté ce remplacement en milieu de mandat. Elle doit préparer le compte rendu moral de l'année pour le congrès départemental. Elle sait qu'elle pourra compter sur mon aide, et sur celle de Valérie. Ce sera probablement différent des autres années, mais nous le ferons. Et tant pis pour les critiques qui ne manqueront pas de fleurir.

Afin de l'aider au maximum pour la gestion du site internet, qui relève de sa compétence, je travaille actuellement sur un remplacement de notre prestataire, BIGHAPPY, qui n'assurera plus la maintenance du site. J'ai validé un nouveau partenaire. Il assurera l'hébergement du site, sa maintenance et une formation pour trois personnes : Valérie, Angélique et moi-même. Le but est de pouvoir continuer à mettre en ligne les informations, selon les disponibilités de chacun. Prendre le relais n'est pas chose aisée. Nous aurons besoin de la compréhension de tous, élus et dirigeants dans les premiers temps. Malgré tout, nous devons à nos licenciés une continuité dans l'information.

La preuve une fois de plus, s'il en était besoin, que la vie associative n'est pas un long fleuve tranquille.

Je vous remercie pour votre écoute. Passons à l'ordre du jour

1) ADMINISTRATIF

a) Approbation du CR de la réunion du 14 septembre 2022

Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

Le président revient sur le compte rendu du Conseil National du 17 septembre.

Il tient à apporter une précision : « Il ne vous a pas échappé le paragraphe sur le CDF de tir de précision et des modalités envisagées. Ceci suite à une proposition à l'unanimité des régions. Je tiens à préciser que pour notre part, département le plus important de la région Occitanie, ce n'est pas ce mode de sélection que nous avons retenu. Nous avons validé un projet présenté par la commission compétition : qualification dans les clubs, puis dans les districts et enfin le championnat départemental. Je tenais à clarifier les choses. »

b) Préparation du congrès du dimanche 11 décembre 2022

Les invitations ont été envoyées aux deux Champions de France Jeu Provençal.

Le comité prendra en charge leur repas et celui de leur compagne ainsi que leurs frais de route. Il me paraît normal de mettre à l'honneur leur formidable parcours.

Comme chaque année, nous invitons 4 présidents Départementaux de l'Occitanie. Nous aurons aussi la présence de Mr Didier PROUHA des Cochonnets Toulousain.

Angélique SOURNAC, nouvelle secrétaire générale, sera chargée de préparer le compte rendu moral. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour lui apporter notre aide.

Le traiteur prévu initialement n'ayant pas répondu à ma demande de modification du devis présenté initialement, nous faisons appel à un autre traiteur qui est "Le Picotin Gourmand".

Il s'agit d'un professionnel qui travaillera aussi avec nous pour le Championnat de France l'an prochain.

Vu que cette année chaque club devra payer son repas, nous nous attendons à une baisse de la fréquentation. Cette modification a été validée en même temps que la baisse du prix de l'affiliation. Si cette participation devenait insuffisante, il faudrait peut-être envisager à l'avenir de prendre la décision de ne plus faire de repas après le congrès. Pour rappel, les présidents de club ne sont plus invités gratuitement vu que nous avons décidé de baisser l'affiliation de 50 € à 30 €. Les associations sont tenues d'assister au Congrès annuel, conformément à notre règlement intérieur.

Rendez-vous est pris avec la mairie de LAVERNOSE le 15 novembre, pour la visite des salles.

c) Vie des districts

1- District Nord

Lors de la publication des résultats de journées CZC, il a été constaté des erreurs d'affichage sur le site internet. Ce sont souvent des erreurs de saisie et elles sont corrigées le plus rapidement possible.

2 - District Ouest

Le prix de la licence va-t-il changer ?

Le président : Nous en parlerons dans la partie finance.

Que faut-il faire quand un club ne veut pas verser d'indemnité sur un National pour les 1ères et 2èmes parties ? Faut-il le noter sur l'affiche ?

Francis RICARD : Dans le règlement des Nationaux il est demandé à quel niveau on veut payer la première indemnité, il serait préférable de le mettre sur l'affiche.

2) SPORTIF

d) Point sur les CZC, CDC, CRC, CNC, CDF en cours ou terminés

1- CZC

Une précision est faite sur la tenue vestimentaire : nous n'avons pas rendu obligatoire la tenue identique sur les CZC et temps que nous n'aurons pas validé autre chose je vous demande de faire passer le message aux arbitres.

Le taux de participation est plus élevé que l'année dernière sur les 3 premières journées.

Le CZC permettant l'accès au CDC, il faudra peut-être envisager de restreindre à deux maximum les joueurs ayant joué en CZC et pouvant aller jouer en CDC, afin de s'aligner sur les autres départements qui ont des divisions de CDC 4 ou 5 ou plus et qui appliquent cette règle.

Brigitte SANS : J'ai beaucoup de clubs qui font remarquer qu'il y a trop de rencontre entre clubs à partir de la 3ème partie et surtout à la 4ème. Y a-t-il une protection ?

Alain PINAUD : Non pas de protection, c'est l'inconvénient des clubs qui ont un bon niveau et beaucoup d'équipes.

Francis RICARD : On a pallié à cet inconvénient en donnant le bonus des 4 parties gagnées toutes les équipes du club qui les gagnent.

Un bilan positif est fait suite à la mise en place des nouveaux tickets de jeu.

2- CDC

Un point est fait sur les délégations de la journée du dimanche 6 novembre.

Quelques changements sont effectués. Il est rappelé que le délégué ou l'arbitre ne doivent pas être délégué ou arbitre si leur club est impliqué dans les rencontres.

Pour les montées et descentes, il y a un tableau sur le site du CD31, les montées sont fixes il y a toujours le même nombre d'équipes qui montent quel que soit le nombre de descendant du Championnat régional.

Combien un club peut-il avoir d'équipe en CDC ?

Francis RICARD : dans le règlement intérieur, il est écrit qu'un club peut avoir 2 équipes au maximum dans un même championnat.

3- CRC

CRC Vétérans : Lors des phases finales à MONTAUBAN, le club de Colomiers échoue en quart de finale.

CRC Jeu Provençal : Les huit meilleures équipes avaient rendez-vous à MARVEJOLS : le club de Daux ne s'est pas qualifié au premier tour, bien que les joueurs aient fait une belle partie contre le club de Lattes, futur champion.

En CRC Open et Féminin, avant la dernière journée de groupes, les clubs haut-garonnais sont en bonne position sauf Saint Lys et à un degré moindre Aspet et Colomiers.

En CNC Open et Féminin, le club de Launaguet a ses deux équipes « en ballotage », la dernière journée sera décisive.

5- LA COUPE DE FRANCE

A ce jour, 6 clubs sont toujours en course :

- Raphaël Parc
- Cazères
- Rieux Volvestre
- Lasbordes
- Roques
- La Salvetat St Gilles

Le règlement a changé avec 3 tours de zone en regroupant sur un même week-en 32ème/16ème et 8ème.

e) ***Bilan sportif National Lasbordes, CNC JP de fenouillet***

National de Lasbordes

Nous avons constaté un très beau plateau et une bonne organisation.

Le club commence à être rodé avec le rôle essentiel de Gérard CROUZAT, qui apporte toute sa connaissance de ce milieu. L'inscription pour 2023 a été validée.

CNC JP de fenouillet

Le club de Fenouillet est à féliciter pour son organisation parfaite.

La fédération a validé le renouvellement de ce championnat en 2023 sur le même site.

Sportivement il y a eu de belles équipes, le beau temps était présent ainsi que les spectateurs.

f) ***Point sur la préparation du CDF 2023***

Le comité de pilotage s'est réuni le mercredi 12 septembre. Plusieurs commissions sont créées et ont commencé à travailler. Le plus important est de trouver des partenaires privés.

Les frais de gardiennage et de secourisme sont à la charge du comité.

Il faudra compter sur les dépenses d'impression de programmes, de repas des bénévoles, des frais liés au carré VIP.

Au niveau des recettes, nous avons fait une demande de subvention au conseil Régional, ainsi qu'au conseil Départemental.

Delphine MONDRAGON et Marie-Madeleine CLAMENS précisent qu'elles ont rencontré Mr PLANTADE, vice-président de Toulouse Métropole, pour lui demander une subvention exceptionnelle.

g) **Compte rendu de la réunion de la Commission Compétition**

(voir le compte rendu en annexe)

- Délégations finale CDC
- Finalisation du règlement intérieur du Championnat de tir de précision : tout joueur lors de la phase district (fin janvier) doit avoir déposé sa demande de licence 2023, participation de 2,50 € du joueur.

Proposition : pour faciliter le covoiturage chaque district gèrera cette phase avec un ordre de tirage communiqué au club. Le nombre de pas de tir dépend du nombre de joueurs : l'idéal serait d'avoir 5 pas de tirs avec un atelier par pas de tir, un titre de champion sera décerné.

↪ proposition acceptée par les élus présents

Proposition : sur le Championnat Départemental qui se déroulera à Fenouillet, quand à l'ordre de passage, idem que la sélection district sachant que, si un joueur en covoiturage est qualifié, il faudra l'attendre ; le règlement National prévoit 2 phases ; 1er tir et tir de repêchage, on propose repêchage l'ordre serait à l'inverse, on cumule les 2 scores.

↪ proposition acceptée par les élus présents

Les 2 propositions sont validées par les élus présents. Dès demain, les responsables de district recevront le règlement intérieur, la fiche d'inscriptions et le listing donnant le nombre de qualifiés. Il faudra préciser que même si un club ne s'engage pas, il renvoie quand même la fiche d'inscription en notant "aucun engagé".

Proposition : faire la ventilation du nombre de qualifié par district de la triplète mixte comme celle de la doublette mixte.

↪ proposition acceptée par les élus présents

- Répartition des équipes pour les championnats 2023
- Attribution des championnats de la Haute Garonne

Triplète senior : Revel
Triplète féminin : La Boule du Rugby
Doublette masculin : Les Phénixs
Finale CDC vétérans : Flourens
Tête à Tête masculin : La Boule Pointine
Tête à Tête féminin : Montastruc
Triplète mixte : Aussonne
Doublette Jeune : Pointis
Finale des CDC 1 féminin 1 : Fonsegrives
Triplète Jeu Provençal et tir de précision : Fenouillet
Doublette Jeu Provençal et tir de précision : Fenouillet
Doublette féminin : Paulhac
Doublette mixte : Bessières
Triplète vétéran : Saint Béat
Triplète promotion : Beauzelle
Triplète Jeune : Roquefort

Cette attribution des championnats dépend en grande partie de l'évaluation réalisée lors de sa dernière organisation et des premiers vœux des clubs.

Afin d'optimiser les prochaines candidatures, les demandes des clubs seront renvoyées par Valérie directement au responsable des districts.

Les clubs non retenus sont Colomiers, Buzet, St Alban, Ramonville, Miremont et St Gaudens.

Brigitte SANS : demande s'il est possible d'envoyer aux clubs le cahier des charges pour l'organisation des Championnats.

François RICARD : chaque Championnat a son propre cahier des charges et ne connaissant pas l'attribution des championnats en avance, il faudrait envoyer tous les fichiers à tous les clubs, le mieux est que les responsables de district en informe oralement les clubs engagés.

Information importante :

Le président : Nous sommes en train de travailler avec Christian Raynaud, Raymond Neveu, Alain Azema et Margot, notre CTFR, sur une convention avec le Ministère de la Jeunesse et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) de la Haute-Garonne. Le but est de faire des démonstrations dans le milieu scolaire pour faire découvrir le sport de la pétanque.

La convention portera sur une journée découverte au mois d'avril, avec des séances dans 6 écoles du département. Ensuite, dans la mesure du possible, demi-journées à l'occasion du championnat de France de Balma avec accès aux tribunes le vendredi (découverte du sport pétanque en réel avec les meilleurs joueurs de France).

Test qui se fera sur une année.

3) FINANCES

Point sur la trésorerie

Serge GALIANO : A ce jour, notre Comité enregistre 9800 licences ; ce qui est une belle performance de prévision vu que nous nous étions basés sur 9500 (8600 fin 2021).

Bilan global : nous finirons l'année avec un déficit entre 20 000 € et 25 000 €. Nous avons misé sur 30 000 € l'an dernier.

➤ Dépenses : l'habillement des joueurs a induit des dépenses supplémentaires, avec le changement de tenues.

Une piste d'économie voit le jour avec la décision de faire participer les jeunes au championnat de région avec leurs tenues de club, et non plus avec les tenues du CD31. Pour des raisons de délai, il était difficile de continuer dans cette voie.

➤ Recettes : pour les licences et affiliation : 277638 €
pour les mutations : 23788 €
pour les inscriptions aux qualificatifs : 56503 €

Projet de budget 2023 : prix des licences inchangées (28 €).

Francis RICARD : La Fédération indemnise les équipes de Coupe de France qui sont en zone quand elles se déplacent seulement. Dans notre projet sportif, on indemnise les tours de Zones et Nationaux qu'ils reçoivent ou qu'ils se déplacent.

Alain PINAUD : Sur les 9800 licences, combien comptons-nous de jeunes ? car nous avons peu d'équipes qui jouent.

Serge GALIANO : Nous comptons 4465 séniors, 5025 vétérans, 102 juniors, 85 cadets, 89 minimes 36 benjamins Total de 312 jeunes

Paul CORBI : demande si on continue pour les chèques cautions et quand faut-il les rendre ?

Francis RICARD : oui on renouvellera en 2023. Les chèques de caution pour les concours sont toujours d'actualité. Pour 2022, les districts les rendront lors du congrès.

4) **DIVERS**

➤ ***Trophée départemental "deux valides un fauteuil"***

Vu le nombre d'inscrits à ce jour, c'est-à-dire 4, la décision est prise par les membres élus présents d'annuler ce trophée.

➤ ***Demande de remise de peine*** : affaire BOURDOT Maxime, avec comparution pour insulte envers un officiel.

Après le vote, fait à bulletin secret par 18 membres élus présents, la demande est refusée.

Résultat : POUR → 2

CONTRE → 13

NE SE PRONONCE PAS → 3

➤ ***Harmonisation des calendriers*** : le 11 novembre à 8h30

Brigitte SANS : repas à Tournefeuille pour le dernier tour de Dépêche Tour jeune : il est inadmissible de demander 15€ pour un repas adulte vu la qualité du repas.

Le président : Nous allons informer le club de Tournefeuille.

Delphine MONDRAGON : vu les changements de catégories en 2023 la catégorie des concours va-t-elle changer ? pourra-t-on faire des concours non classés ? et des concours honneur/élite ?

Francis RICARD : pour le moment cela n'est pas prévu, le concours honneur/élite n'existe pas et n'existera jamais, le non classé pourra exister sous forme de prospection de la pétanque.

➤ ***Remise des récompenses aux membres élus du Comité 31***

Diplôme d'honneur remis à :

- Mr Paul CORBI ainsi que la médaille d'argent de la Fédération Française et JP
- Mme Delphine MONDRAGON ainsi que la médaille de bronze
- Mr Guy MALBERT
- Mr Joël LANOTTE
- Mme Emilie FOURNES
- Mme Angélique SOURNAC
- Mr Christian RAYNAUD

Bravo à tous pour votre investissement. La prochaine réunion se fera en janvier 2023

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 23h15.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique SOURNAC

